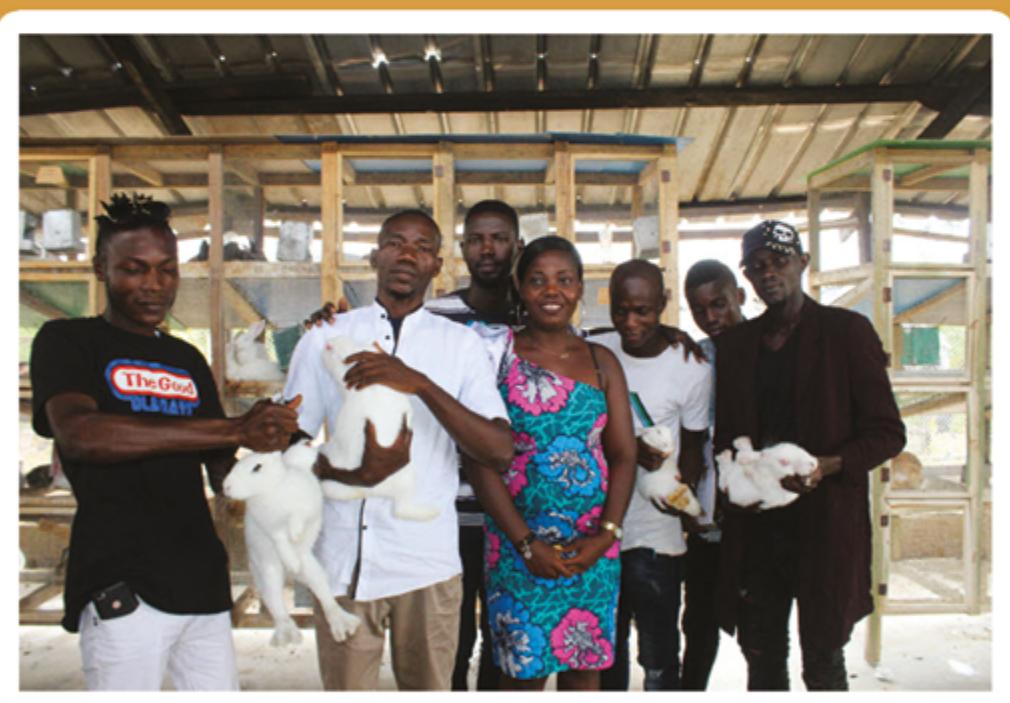




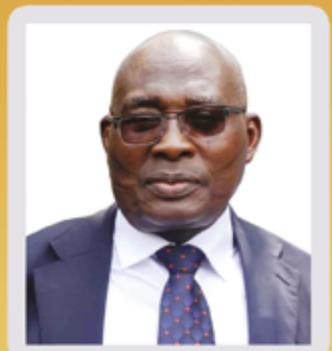
Miaie Magazine

N°02 du 1^{er} janvier au 31 mars 2019

RAPATRIÉS DE LA LIBYE



LE MINISTRE ALLY COULIBALY



La nouvelle vie des migrants de retour

INTERVIEW
HONORABLE JUGE
GBÉRI-BÈ OUATTARA,
VICE-PRÉSIDENT DE LA
COUR DE JUSTICE DE LA
CEDEAO



MASTER DE L'INTEGRATION AFRICAINE

DOMAINE DE FORMATION:
science de l'homme
&
de la société

CONDITIONS D'ACCÈS

- L'admission au master de l'Intégration africaine, en formation diplômante ou en formation qualifiante, se fait sur étude de dossier suivi d'un entretien et dans la limite des places disponibles.
- Les candidats proviennent de plusieurs pays.
- Les auditeurs sélectionnés sont issus de diverses formations initiales.
- Tout candidat ayant le niveau de licence 3 et une expérience professionnelle de 3 années, pourrait intégrer la formation en master 1 après examen de dossier.
- Des modules sont proposés aux auditeurs qui sont en activité sous forme de renforcement des capacités.
- Les étudiants peuvent être boursiers d'un organisme ou doivent garantir le financement de leur formation.
- Les auditeurs doivent s'acquitter d'au moins un quart (1/4) des frais de formation au plus tard 1 (un) mois avant le démarrage des cours.
- Le master est ouvert à des auditeurs libres, étudiants étrangers de niveau master, doctorat et post-doct, chercheurs et personnel des organisations internationales ou des ministères de la coopération souhaitant faire une immersion dans les dynamiques du sud.

SPÉCIALITÉS :

- Spécialité 1 : administration des organisations régionales
Spécialité 2 : dynamique économique de l'intégration
Spécialité 3 : diplomatie et négociations géostratégiques régionales

DÉBOUCHÉS

La finalité du programme est de préparer les auditeurs à occuper des fonctions exécutives ou managériales dans les :

- ✓ organisations internationales ;
- ✓ organisations intergouvernementales (institutions régionales) ;
- ✓ organisations non gouvernementales ;
- ✓ administrations publiques (ministères : Affaires étrangères, Intégration, Commerce, Économie et Finances, Sécurité, Industrie, Agriculture, Culture, Enseignement supérieur... ; REESAO ; secteur privé ; auto-emploi).



Sommaire

| | |
|-------------------------------|--------------|
| ÉDITORIAL | 3 |
| ACTUALITÉS | 4-7 |
| DOSSIERS | 8-9 |
| LUCARNE..... | 10 |
| FOCUS..... | 11 |
| L'ACTU EN IMAGES | 12 |
| PARTENARIAT | 13 |
| ORGANISME | 14-15 |

Éditorial

Dans la recherche de réponses adéquates au formidable défi que nous posent les questions migratoires, la Côte d'Ivoire a fait, depuis longtemps, un choix clair: celui d'une nouvelle approche visant à promouvoir une gouvernance, à la fois, rénovée et adaptée aux enjeux du moment.

Sur une question d'une telle gravité, les débats théoriques et idéologiques sont inévitables. Toutefois, la priorité et l'urgence restent à la concertation et à l'action autour des solutions globales et communes, au lieu des décisions unilatérales.

Convaincu que les réponses à courte vue sont inspirées, la plupart du temps, par des peurs irrationnelles, mon pays, chantre d'un partenariat qui tienne compte des paramètres nouveaux et des réalités du moment, s'inscrit dans la nouvelle gouvernance proposée par l'Organisation des Nations Unies.

Elle sait qu'un front d'opposition s'est constitué, malgré le caractère non contraignant juridiquement du Pacte Mondial.

Pour avoir appelé de ses vœux la mise en place d'un véritable partenariat entre tous les États, ainsi que tous les acteurs, la Côte d'Ivoire, pour une question de cohérence, ne pouvait que souscrire au Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières.

Les raisons qui motivent un tel choix sont multiples.

D'abord, il convient de le reconnaître. C'est la première fois que la communauté internationale s'offre un cadre pour une approche globale des questions migratoires, un cadre permettant de mieux coordonner les politiques migratoires.

Ensuite, nous adhérons

au Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières parce qu'il énonce des principes et des valeurs auxquels nous croyons fermement, à savoir, le respect des droits de l'homme, la lutte contre les passeurs, la promotion d'un discours ouvert sur l'immigration, le recours à des sanctions contre les médias xénophobes.

Enfin, le Pacte énonce clairement que la mobilité humaine est un fait de nos sociétés, une réalité incontournable. Il encourage les migrations légales et combat les migrations irrégulières, sources de risques inutiles allant jusqu'à la perte de vies humaines.

Adopter cette nouvelle plate-forme à l'échelle mondiale serait incontestablement une avancée remarquable dans la façon d'appréhender les questions migratoires. Mais, cela ne saurait suffire. Encore faudra-t-il être capable de s'approprier le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières, en posant des actes concrets.

En la matière, la Côte d'Ivoire montre l'exemple.

Depuis des décennies, elle ouvre ses bras à des millions de personnes originaires de pays voisins ou lointains, honorant ainsi sa tradition humaniste et d'hospitalité.

En effet, sur son sol vivent 6 millions d'étrangers sur une population estimée à 23 millions d'habitants. C'est un fait rare qui mérite d'être souligné.

L'enjeu : c'est d'offrir en comptant sur nos propres efforts, mais aussi sur la coopération internationale, un autre avenir à la jeunesse africaine, un avenir de dignité.

Ally Coulibaly

Magazine Trimestriel du ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Cité administrative Tour C 22^{ème} Étage

Tél: 20 33 12 12

Directeur de Publication: **Ally Coulibaly**

Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur

Rédacteur en Chef: **Diamouténé Alassane Zié**

Secrétaire Général de Rédaction: **Mme Aminata Ouattara Coulibaly**

Responsable de la rédaction: **Hervé Kouassi A.**

Comité de Rédaction

Service Communication : **DGIA - DGIE - BPIA - Cellule Cedeao**

Crédits photos, Infographie et Production

Le Ministre Ally Coulibaly exhorte ses collaborateurs à redoubler d'efforts en 2019.



Le ministre Ally Coulibaly

La cérémonie de présentation de vœux de la grande famille du personnel et des membres du cabinet du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur à leur patron, le ministre Ally Coulibaly, s'est déroulée dans l'après-midi du vendredi 02 février, au 22^{ème} étage de la Tour C au Plateau (Abidjan).

Le ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur a félicité ses collaborateurs pour les performances réalisées au cours de l'année écoulée, et les a exhortés à redoubler d'ardeur, pour relever les défis qui pointent à l'horizon.

Face à la situation de traite de migrants qui prévaut en Libye,

les conditions désastreuses dans lesquelles vivent des enfants, des femmes et des jeunes gens dont le rêve de l'eldorado est devenu un véritable cauchemar, la réaction du Gouvernement a été prompte à travers l'action du Ministère, en partenariat avec l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), appuyée financièrement par l'UE (Union européenne).

Le ministre Ally Coulibaly a indiqué que son département, avec le soutien du Président de la République, n'a ménagé aucun effort pour organiser le rapatriement de compatriotes ivoiriens. « Nous n'avions pas attendu le reportage de CNN qui a suscité tant d'émotions pour faire notre devoir, celui d'un État responsable,

c'est-à-dire apporter un secours à tous ces compatriotes où qu'ils se trouvent. C'est un devoir humain et nous devrions être fiers de l'avoir accompli », a-t-il déclaré.

Il a poursuivi en soutenant que beaucoup de pays ont dû prendre exemple sur la Côte d'Ivoire qui est considérée aujourd'hui comme une référence en termes d'anticipation et de savoir-faire dans la gestion de la diaspora.

« Pour l'année 2018, nous avons la responsabilité de poursuivre l'action que nous avons entamée, le rapatriement par vagues de migrants vivant dans des centres de détention. Il y a plus de 5000 Ivoiriens dans les 42 centres de détention qui ont été recensés en Libye », a confié le ministre Ally Coulibaly.

Selon le ministre Ally Coulibaly, un fonds africain pourrait garantir les emprunts des Ivoiriens de l'extérieur.

« Nous pouvons déjà nous féliciter de ce qu'il existe quelque chose qui permettrait aux Ivoiriens de l'extérieur qui veulent entreprendre de le faire aisément sans connaître de difficultés en termes de moyens de financement », a-t-il indiqué.

Coopération/Lutte contre la migration irrégulière *L'Espagne salue les efforts de la Côte d'Ivoire*

Le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Espagne, Fernando Grande-Marlaska Gomez, a eu une rencontre de travail avec le ministre ivoirien de l'Intégration Africaine

Fernando Grande-Marlaska Gomez, 18000 migrants sont arrivés ces dernières années sur les côtes espagnoles. Parmi eux, 2460 migrants en situation irrégulière «pourraient venir de

du gouvernement dans la lutte contre la migration irrégulière. Il a surtout indiqué que son département travaille à faciliter, en rapport avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) le retour des migrants ivoiriens dans leur pays. À cet effet, plus de 5000 migrants bloqués en Libye ont pu retrouver leurs familles. Plusieurs centaines d'entre eux, éligibles aux projets financés par le fonds fiduciaire de l'Union européenne, ont subi des formations et sont en voie de réinsertion sociale.

Le ministre Ally Coulibaly a aussi plaidé pour la réouverture du centre d'accueil, d'information et d'orientation des migrants. Un projet financé par le fonds

Espagne-CEDEAO est arrivé à terme en 2018. Sur toutes les questions abordées, les deux pays ont convenu de travailler ensemble.

Notons que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des relations diplomatiques entre la République de Côte d'Ivoire et le Royaume d'Espagne.

la Côte d'Ivoire». «Nous n'avons pas de certitude sur leur nationalité, c'est pourquoi nous pensons qu'une coopération entre les deux pays pourrait aider à les identifier au regard des efforts faits par votre pays dans le domaine», a-t-il souhaité. Au total, 3518 Ivoiriens résident de façon régulière dans le Royaume d'Espagne et «sont parfaitement intégrés».

À son tour, le ministre Ally Coulibaly a expliqué les efforts



Le ministre Ally Coulibaly avec le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Espagne Fernando Grande-Marlaska Gomez

et des Ivoiriens de l'Extérieur, Ally Coulibaly. La délégation espagnole a été reçue au Plateau, au cabinet du ministre ivoirien le mardi 19 février dernier à 16h.

Au centre des échanges, la question de la migration irrégulière, le renforcement de la coopération entre les deux pays et la reconnaissance des efforts faits par le ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur. Selon le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Espagne,

Intégration régionale

Le ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur prépare un projet de développement du Wassoulou

Dans le cadre de la mise en œuvre de stratégies visant à renforcer l'intégration régionale, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE) a mis en place des initiatives transfrontalières de développement, à travers une approche intégrée, dont l'objectif global est l'amélioration du bien-être des populations et le développement économique et social dans les zones frontalières.



Les participants au séminaire ont travaillé à l'amélioration et à la validation du projet sous la direction du Directeur de Cabinet Alassane Diamouténé Zié.

Au nombre des initiatives, le projet de développement intégré du Wassoulou-Côte d'Ivoire (PDIW) dont la réalisation de l'étude de faisabilité a fait appel au Groupement de bureaux d'études SOGED/2EC. Dans la suite logique de cette démarche, une réunion technique sur la validation des rapports provisoires de l'étude de faisabilité du « Projet de développement intégré du Wassoulou » a été organisé le jeudi 13 décembre, à la salle de conférence du Musée des Civilisations (Plateau), par le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE), avec un appui financier de la

Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Cette réunion présidée par le directeur de cabinet, par ailleurs président du comité de pilotage de cette étude, M. Alassane Diamouténé Zié, avait pour objectif de valider et adopter les rapports provisoires de l'étude de faisabilité du projet de développement intégré du Wassoulou-Côte d'Ivoire, en prenant en compte les composantes et les activités prioritaires des projets retenus (le rapport d'étude d'impacts environnemental et social, et tous les rapports de l'étude).

M. Alassane Diamouténé Zié a, au cours de cette réunion technique, indiqué que son

département ministériel, fort de ses attributions, s'est inscrit résolument dans cette dynamique de développement des zones frontalières à travers plusieurs initiatives. Notamment, l'initiative transfrontalière qui a abouti à l'élaboration des rapports d'études.

« Un pan de la vision du chef de l'État en matière d'intégration régionale est la construction d'un espace ouest-africain plus intégré et profitable à l'émergence de la Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré.

La démarche méthodologique adoptée par le Consultant SOGED/2EC a consisté à faire une analyse diagnostique de la zone du Wassoulou-Côte d'Ivoire, qui a abouti à la proposition de cinq orientations stratégiques de développement dont les axes prioritaires sont : l'intensification et la diversification durables des activités de production agro-sylvo-pastorale ; la promotion de la transformation des produits agro-pastoraux et résidus ; le renforcement des échanges transfrontaliers ; le renforcement des infrastructures socio-économiques ; la gestion du projet.

Le Wassoulou (ou ex-empire mandingue), couvre plusieurs régions de ce qui constitue aujourd'hui la Sierra Leone, la Guinée et le nord de la Côte d'Ivoire, précisément le Kabadougou.

1^{er} Sommet sur le climat au Sahel

Les chefs d'État placent sur le plan d'investissement



Photo de famille après le sommet sur le climat à Niamey

Le premier Sommet des chefs d'État de la commission Climat de la région Sahel s'est ouvert ce lundi 25 février au palais des Congrès à Niamey, sous la présidence du chef de l'État nigérien, Issoufou Mahamadou, Président de la commission Climat de la région Sahel, en présence d'une demi-douzaine des dirigeants de la sous-région. Le ministre Ally Coulibaly de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur a conduit la délégation ivoirienne à cet important sommet. L'occasion de valider le plan d'investissement climatique

(2019-2030) de quelque 400 milliards de dollars.

Ce plan concerne 17 États de la bande sahélienne, allant de l'océan Atlantique à la Corne de l'Afrique. L'investissement se fera à travers un programme prioritaire axé sur six projets visant diverses actions sur le terrain, pour limiter les émissions des gaz à effet de serre et pour permettre aux populations «de s'adapter aux changements climatiques. Le sommet de Niamey devra permettre de soumettre à la validation des chefs d'État et de gouvernement le plan d'investissement climatique élaboré

par des experts» des 17 États.

La région du Sahel, qui abrite plus de 500 millions d'habitants pour une superficie d'environ 10 millions de km², est extrêmement vulnérable aux changements climatiques. 17 pays sont concernés cernés par ce programme. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée Conakry, de Djibouti, de l'Éthiopie, de l'Érythrée, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Soudan et du Tchad.

Rapatriés de la Libye

La nouvelle vie des migrants de retour

Ils avaient tenté l'aventure européenne à la recherche «d'un mieux-être». Avant de finir dans les prisons libyennes. Puis le retour au pays. Grâce aux efforts du gouvernement par le canal du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 4558 migrants en situation de détresse ont été rapatriés de la Libye. Pour tous ces migrants, ce voyage retour est une seconde chance.

Une nouvelle vie...

Au total, 936 migrants ont bénéficié de projets collectifs ou com-

avec la production de pépinières de 50 hectares (ha) de cacao, 50 ha de palmier à huile et 50 ha

chair. Et le troisième projet est celui de l'option bâtiment, avec la formation des entrepreneurs indépendants dans les métiers de la plomberie, maçonnerie, électricité, ferrailage, carrelage et staff.

Cette formation théorique et pratique s'est déroulée au centre d'incubation de l'Université de l'entrepreneuriat de 2IAE, à Azaguié.

Les ex-migrants sont désormais propriétaires de projets financés pour eux par l'Union européenne. 20 autres ex-migrants ont été réintégrés à Korhogo en apiculture et aviculture. Grâce aux soutiens de l'Anader, 260 ex-migrants ont été formés et sont en activité. L'accompagnement de l'Anader a porté sur l'auto-emploi par la création d'activités génératrices de revenus (AGR). L'Agence leur a apporté, à cet effet, un encadrement technique dans les activités de cultures maraîchères, d'élevage de volailles et de lapins, la transformation de manioc ainsi que de l'arachide, et la commercialisation des produits agricoles.

À ce jour, ce sont 3 exploitations de volailles de chair, une exploitation de production de lapins et 5 unités de production et de transformation de manioc



Cérémonie de fin de formation des ex-migrants en entreprenariat

munautaires. Un projet de réintégration OIM/Groupe écoles 2IAE a permis à 50 ex-migrants de suivre durant six mois une formation en production végétale, animale et en bâtiment. Cette formation a porté sur trois projets de réintégration, à savoir le projet de production végétale

de banane plantain. Le second projet de production animale (volaille) a consisté en la création de 3 fermes de capacité de 1000 poulets de chair chacune, dont l'objectif est la production de 3000 poulets de chair en 45 jours, soit une production annuelle de 18 000 poulets de

L'eldorado c'est ici...



Des ex-migrants recevant leur diplôme de fin de formation à l'Anader



des ex migrants après leurs formations



Des ex-migrants en apprentissage au centre de l'entrepreneuriat d'Azaguié.



Quelques ex-migrants en activité dans leur domaine

qui ont été mises en place par les bénéficiaires.

À Songon, une exploitation d'élevage de lapins mise en place par un groupe de 10 jeunes bénéficiaires du projet ex-migrants, conduit par Mlle Bakayoko Djamilia, a démarré ses activités depuis le mois de novembre 2018. En quelques semaines, 93 lapins destinés à la vente ont été obtenus. Selon la présidente, le groupe propose une vente en ligne via internet

d'une gamme variée de lapins allant de 4000 à 4500 FCA l'unité. Elle et ses collègues ex-migrants sont satisfaits des retombées financières de leur activité, car à ce jour, la vente en ligne permet une commercialisation de plus de 20 lapins par semaine, chiffre qu'ils envisagent d'accroître très rapidement. À Daloa, l'Agence a apporté son appui par la formation des bénéficiaires sur les itinéraires techniques des productions animales et végétales,

la gestion entrepreneuriale, la comptabilité simplifiée et les techniques de commercialisation. Elle accompagne également dans la mise en œuvre et le suivi des projets identifiés par les bénéficiaires.

Comme l'Anader, d'autres structures comme l'Agence de formation professionnelle (AGEFOP) ont été sollicitées et apportent un encadrement aux ex-migrants.

Le port sec de Ferkessédougou

Une réalité économique pour 100 000 emplois dans le Tchologo



Signé en Chine, le protocole d'accord confie à un partenaire chinois l'appui à l'Etat de Côte d'Ivoire pour la mobilisation des financements auprès du gouvernement.

La Côte d'Ivoire et la Chine ont signé un accord portant sur le financement et la construction du port sec de Ferkessédougou. «Le port sec de Ferkessédougou sera bien-tôt une réalité», selon le ministre Ally Coulibaly. L'accord de financement figure parmi les neuf qui ont été signés lors du forum ivoiro-chinois, qui s'est tenu le mois de septembre en 2018 (4 au 5), en présence du chef de l'Etat, Alassane Ouattara.

Le projet porté par le ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Ally Coulibaly, consiste à construire et exploiter les infrastructures du port sec de Ferkessédougou dans la région du Tchologo, à 600 km d'Abidjan, plus

précisément dans la ville de Ferkessédougou. Ceci afin de désengorger et rapprocher le port autonome d'Abidjan de ses partenaires régionaux (Mali, Burkina Faso, Niger). Ces infrastructures comportent trois (3) composantes principales: une plateforme logistique (entreposage, chaîne de froid, etc.); un dépôt d'hydrocarbures; un abattoir régional, un marché à bétail et une zone industrielle pour le développement des activités de transformation des produits agricoles et miniers.

D'un coût estimé à 302,9 milliards FCFA, le projet dont les études ont été réalisées et achevées depuis 2015 par le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD) va

s'étendre sur plus de 3 185 hectares. Il fait partie des projets prioritaires pour l'émergence de la Côte d'Ivoire en 2020. Ce sont 100000 emplois, selon les études menées par le BNEDT, que devrait générer le port sec, une fois opérationnel.

Il faut savoir que le projet ambitionne surtout de contribuer durablement au développement des régions du nord du pays, redynamiser et consolider les acquis du transport ferroviaire à destination des pays de l'hinterland, et mettre à disposition des opérateurs économiques les conditions optimales d'accueil, de services et d'utilisation de la plateforme multimodale.

Le 3^{ème} Forum africain de la Banque africaine de développement (BAD) sur la résilience

Le ministre Ally Coulibaly appelle à déconstruire les stéréotypes.

Le lundi 04 mars 2019, l'auditorium de la Banque Africaine de Développement (BAD) a abrité la cérémonie d'ouverture de la 3^{ème} édition du Forum Africain pour la Résilience (FAR), sur le thème : «Fragilité, migration et résilience».

Organisé par la Banque Africaine de Développement (BAD), avec le soutien de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC), ce fo-

a procédé à l'ouverture de ce Forum. À cette occasion, le Ministre a salué l'initiative du choix de cette thématique. Il a souhaité que : «la rencontre de ce jour contribuera à tordre

le cou aux préjugés qui abondent sur le phénomène migratoire et confirmera le changement qui s'est opéré en la matière».

Le ministre Ally Coulibaly a appelé à un changement de regard et à une déconstruction des stéréotypes. Il n'y a pas de déferlante migratoire des Africains sur l'Europe. Il en

veut pour preuve les récents chiffres publiés par les organisations internationales sur ce phénomène. «Sur 36 millions de migrants africains, 80% sont réguliers et 4 sur 5 sont installés en Afrique», a-t-il insisté. Avant de souligner que l'Afrique accueille à elle seule la majorité des réfugiés dans le monde. Prenant l'exemple de la Côte d'Ivoire, le ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur a indiqué que le pays accueille plus de 6 millions d'étrangers. Mieux, ceux-ci sont très bien intégrés.



Le ministre Ally Coulibaly lors de son allocution

rum a accueilli 300 personnes qui ont examiné les opportunités qu'offre la migration en tant que source de partage de valeurs sociales entre les pays de départ, de transit et de destination.

La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence de membres du Gouvernement, de la société civile, des hommes d'affaires ainsi que des universitaires.

Monsieur Ally Coulibaly, Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, représentant du Gouvernement

Pour lui, il faut déconstruire ces stéréotypes. Mais surtout, prôner une coopération sud-sud, afin que la migration soit une bonne opportunité et un levier de développement.

Le ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur a rassuré l'assemblée que la Côte d'Ivoire travaillera d'arrache-pied au renouveau de la gouvernance mondiale des questions migratoires et ce, dans un esprit de responsabilité, de solidarité et de fraternité.

Le vice-Président principal du groupe de la BAD, Monsieur Charles Boamah, a formulé l'espoir que les réflexions produisent des propositions d'actions concrètes pour gérer le défi de la migration sous les 4 axes définis, notamment : la formation et l'emploi des jeunes et des femmes, l'amélioration du cadre fiscal réglementaire, la transformation des défis environnementaux, puis finalement le renforcement de partenariat au développement de la société pour une meilleure coordination sur le terrain.

Au programme de ce forum, six sessions plénières et neuf ateliers parallèles. Ainsi, les travaux, qui se sont déroulés sur trois (3) jours, c'est-à-dire du 04 mars au 06 mars 2019, ont permis aux participants d'identifier les meilleures initiatives à prendre pour remédier à la fragilité et bâtir la résilience, à travers des réponses appropriées aux défis migratoires.

Évènement

Première Édition de la «Mupia Beach».



Samedi 10 novembre 2018, à Jacqueville, la MUPIA (Mutuelle du personnel de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur) a organisé la 1^{ère} édition de MUPIA Beach.

Cette sortie récréative, organisée par le bureau exécutif de la Mutuelle pour les agents du Ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, a pour objectif de maintenir une atmosphère de parfaite entente entre ses membres.

Pour Nadège Kongoué, présidente de la Mupia, "se réunir est un début, rester ensemble est un progrès et travailler ensemble est la réussite". Pour elle, il est important de travailler ensemble dans la convivialité et d'œuvrer au respect des uns et des autres pour la réussite de notre mutuelle.

Le Directeur de cabinet, Monsieur Diamouténé Alassane Zié, invité spécial de la première édition, quant à lui s'est dit très heureux de cette initiative et a exhorté les uns et les autres à

s'impliquer davantage au développement de notre mutuelle.

La Mutuelle du personnel de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (Mupia) a été créée lors de l'assemblée générale du 11 mars 2016. Son but est de: concevoir et maintenir une atmosphère de parfaite entente ; favoriser l'unité, l'entraide et la solidarité entre ses membres; et de contribuer à l'amélioration des relations intra-professionnelles.

Intégration et cohésion sociale

Le BIPIA consolide son partenariat avec les communautés de la CEDEAO.

La CEDEAO des peuples est en marche. Le Bureau Ivoirien pour la Promotion de l'Intégration Africaine (BIPIA) traduit ce vœu de l'organisation sous-régionale chaque jour un plus peu dans la conduite de ses activités.



Rencontre avec les communautés, ici la communauté guinéenne

Le Directeur du Bureau de l'Intégration, Professeur David Musa Soro, structure technique du Ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, chargée d'apporter un appui à l'action du gouvernement dans la promotion de l'intégration africaine, a entrepris une série de rencontres avec les Communautés CEDEAO résidant en Côte d'Ivoire.

Ces rencontres sont des occasions pour le Bureau de l'Intégration de se rapprocher de ces communautés pour une meilleure promotion de la citoyenneté communautaire en vue d'une parfaite intégration sous-régionale.

Au cours de ces rencontres le Directeur du Bureau de l'Intégration, Professeur David Musa Soro a présenté les missions

du BIPIA puis montré, avec des exemples à l'appui, comment il est important pour les pays de la CEDEAO de se donner la main pour sortir nos pays du sous-développement, par un espace parfaitement intégré. [vendredi 22 mars 2019: communauté sierra léonaise, à Cocody Saint-Jean]. Le Président de cette communauté, Monsieur Daniel Musa, a rassuré la délégation de la parfaite intégration des Sierra Léonais en Côte d'Ivoire. Et pour cela, il a remercié les autorités de notre pays. A priori, ses compatriotes n'ont pas de problèmes avec le pays d'accueil. Cependant, il regrette l'arrêt des vols directs entre Abidjan et Freetown, ce qui a pratiquement doublé le prix du billet d'avion. Il souhaite donc la reprise de ces vols pour le bonheur des Sierra Léonais. Il a également évoqué la difficulté qu'ont les

ressortissants de son pays pour obtenir leur carte consulaire biométrique.

[samedi 23 mars 2019, à Adjamé, avec la communauté guinéenne]. Le Président Sékou Kaba a également rassuré la délégitation de la parfaite intégration de ses compatriotes, sans oublier de remercier les autorités de la Côte d'Ivoire. Là aussi, la question de la carte consulaire biométrique a été évoquée.

[jeudi 28 mars 2019 à Koumassi]. Au domicile du Président Salogo Mamadou, président de la communauté du Burkina Bé. La parfaite intégration des Burkina Bé en Côte d'Ivoire a été relevée. Le Président de la communauté a fait des éloges à l'endroit du président de la République, SEM Alassane Ouattara, et son Gouvernement pour la quiétude au sein de ses compatriotes. Cette communauté est d'ailleurs, de loin, la plus forte et la mieux intégrée en Côte d'Ivoire, aux dires de son président. Monsieur Salogo Mamadou a formulé le vœu que le Bureau de l'Intégration les accompagne, dans le cadre de l'Union des Ressortissants des États Membres de la CEDEAO (UREM-CEDEAO), à travers toute la Côte d'Ivoire pour expliquer certaines lois, notamment celles relatives à la déclaration des naissances et au foncier rural.

***INTERVIEW / Organisme*****Cour de Justice de la CEDEAO**

Créée en 2001, date de prestation de serment des premiers juges à Bamako (Mali), la Cour de Justice de la CEDEAO est le principal organe judiciaire de la Communauté au service des 15 États membres et de leurs populations. L'Honorable Juge Gbéri-Bè OUATTARA, Vice-Président de la Cour de Justice de la CEDEAO, nous explique le fonctionnement de l'institution et donne dans cette interview les raisons de la mission de la Cour à Abidjan.

Comment saisir la cour?

Le ministre Ally Coulibaly avec l'Honorable Juge Gbéri-Bè Ouattara, Vice-Président de la Cour de Justice de la CEDEAO

1- Quel est l'objet de votre mission à Abidjan et qu'en attendez-vous des acteurs ivoiriens à l'issue de cette mission ?

L'objet de cette mission est d'informer les Ivoiriens sur l'existence de la Cour comme juridiction communautaire de la CEDEAO, ainsi que sur les possibilités qu'elle leur offre pour faire respecter leurs droits.

À l'issue de cette mission, nous attendons que les Ivoiriens aient une meilleure connaissance de la Cour, notamment son fonctionnement mais aussi et surtout ses compétences, sa saisine ainsi que sa procédure pour pouvoir recourir à elle, si nécessaire. Ensuite, que les autorités comprennent son importance dans le processus d'intégration afin de lui apporter tout le soutien que requiert son bon fonctionnement.

2- Quels sont les acteurs que vous avez rencontrés au cours de la mission ?

Dans le cas de la présente mission de sensibilisation, la Cour a eu comme partenaires privilégiés, les médias et leurs animateurs pour porter notre message et le relayer auprès de la population ivoirienne. La Cour s'est également adressée aux autorités gouvernementales, notamment S.E.M. Ally Coulibaly, Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Monsieur Sansan Kambélé, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le président de la Cour suprême, Monsieur René Aphing Kouassi, pour requérir - comme je le disais tantôt - leur soutien au bon fonctionnement de la Cour. Enfin, la Cour a rencontré aussi les acteurs judiciaires ivoiriens que sont les avocats pour les entretenir sur la pratique de la Cour.

Il faut utilement rappeler, à cet effet, que les procédures devant la Cour sont gratuites mais

doivent être diligentées par constitution obligatoire d'avocat pour les particuliers; les États et les institutions sont représentés par leurs agents qui peuvent se faire assister d'avocats.

3- Pourquoi la création d'une Cour de Justice de la CEDEAO?

Il va sans dire qu'un processus d'intégration économique qui sous-entend une mutualisation de beaucoup d'intérêts par les États membres ne peut se développer sans un mécanisme de sanction des manquements éventuels aux règles établies. La Cour a donc été créée à cet effet pour interpréter et faire appliquer les normes de la Communauté et sanctionner leurs violations. À cette mission originelle, les chefs d'État ont décidé d'ajouter en 2005 la sanction des violations des droits de l'homme dans l'espace CEDEAO.

4- Monsieur le juge, qui peut saisir la Cour de Justice ?

La Cour peut être saisie par les États membres, le Président de la commission, les institutions de la communauté et les personnes physiques et morales. Il faut cependant préciser que chaque type de requérant potentiel possède un recours bien précis.

Ainsi, les recours exercés par le Président de la Commission ou les États membres ne sont pas ouverts aux individus qui ne peuvent saisir la Cour qu'en matière de violation des droits de l'homme, lorsqu'un acte de la Communauté leur fait grief ou encore dans le cadre des

contentieux de la fonction publique communautaire.

5- Quel bilan dresssez-vous après 20 ans d'exercice de la Cour?

En termes de bilan, nous considérons deux données: les données chiffrées et non chiffrées. En ce qui concerne les données chiffrées, on peut se réjouir qu'après une quinzaine d'années d'exercice, la Cour a rendu plus de 300 décisions. C'est pour nous un bilan positif quand on compare ce chiffre à ceux des autres juridictions internationales.

Concernant les données non chiffrées, la Cour a mis en place une jurisprudence riche et dense qui fait l'objet de consultations, et naturellement aussi de commentaires de la part de tous les juristes de par le monde. Elle a par ailleurs contribué par ses décisions à l'harmonisation du droit communautaire, mais aussi et surtout à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État de droit et de la démocratie dans la sous-région.

6- Expliquez aux populations en quelques mots comment fonctionne la Cour de Justice de la Cedeao ?

La Cour est composée de cinq membres et dirigée par un Président et un Vice-Président élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans. Le greffier en chef de la Cour coordonne le fonctionnement des services de la Cour répartis en trois directions que sont le greffe, la recherche-documentation et l'administration-finances. Sur le plan judiciaire, la Cour siège par panel de cinq juges ou de trois juges. Chaque affaire portée devant la Cour est confiée à un juge rapporteur qui, à la fin des deux phases de la procédure, propose aux autres membres du panel sous forme de rapport préliminaire, les questions à résoudre et les réponses possibles à apporter. Le panel, après examen du rapport, prend une décision qui est rendue en audience publique.

Réalisé par
Nadège Kongoué

Créée en 2001, date de prestation de serment des premiers juges à Bamako (Mali), la Cour de Justice de la CEDEAO est le principal organe judiciaire de la Communauté au service des 15 États membres et de leurs populations.

En tant que telle, elle a l'obligation de communiquer sur sa mission, ses compétences, sa saisine et son fonctionnement afin de se faire connaître des populations. C'est dans ce cadre qu'une délégation de la Cour de Justice, avec à sa tête l'Honorable Juge Gbéri-Bè Ouattara, a séjourné sur les bords de la lagune Ébrié du 13 au 18 février 2019, pour une mission de sensibilisation sur la Cour de Justice de la CEDEAO. Après la Côte d'Ivoire, la délégation continuera sa mission au Liberia, en Sierra Leone et au Cap Vert.

MUPIA



Mupia,

Egalité - Unité - Solidarité



Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de L'exterieur

Abidjan-Plateau Cité Administrative, Tour C 22ème étage

Adresse: 01 BPV 225 Abidjan 01- Tel : 20 33 12 12 / Mobile 72 46 37 29

Email: mupia.ci5@gmail.com / Fb : mupia miaie